

Communiqué de presse du 19 septembre 2017

**HARLAY AVOCATS (OLIVIER COGNARD) CONSEILLE WAYZ-UP**  
**(<https://www.wayz-up.com/>) A L'OCCASION DE L'ENTREE DU GROUPE**  
**RATP A SON CAPITAL**

---

Wayz-Up vient de réaliser une seconde levée de fonds auprès de Via-iD, l'accélérateur de startups du groupe Mobivia (Midas, Norauto), déjà présent à son capital et auprès du groupe RATP.

Lancé en 2014 par Julien Honnart et Cyrille Courtière, Wayz-Up est le leader français du covoiturage domicile-travail. Grâce à une application mobile spécialement conçue pour répondre aux attentes des salariés au quotidien et à une stratégie de déploiement via les grandes entreprises, Wayz-Up crée des réseaux de covoiturage très denses où plus de 8 inscrits sur 10 trouvent des covoitureurs sur leur trajet et à leurs horaires.

Wayz-Up est aujourd'hui le partenaire de plus de 60 entreprises, représentant 65.000 salariés et près de 75.000 trajets sont proposés tous les jours.

Avec l'entrée du groupe RATP à son capital, Wayz-Up vise la complémentarité avec les transports en commun pour que ce nouveau mode de transport trouve toute sa place dans les réflexes des voyageurs au quotidien.

Le groupe RATP et Wayz-Up dévoileront d'ici la fin de l'année des offres communes à destination des collectivités locales, en recherche d'innovations pour optimiser leurs réseaux et mieux desservir leurs populations dans les zones péri-urbaines.

Olivier COGNARD (Associé), assisté de Liên LE (Senior Counsel), a conseillé Wayz-Up dans ce dossier.



Pour plus d'informations, veuillez contacter Olivier COGNARD : ([ocognard@harlaylaw.com](mailto:ocognard@harlaylaw.com))

---

**A PROPOS DE HARLAY AVOCATS : Harlay Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant à dimension internationale, basé à Paris.** Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Harlay Avocats s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles). L'équipe corporate de Harlay Avocats co-dirigée par Marie-Laure de Cordovez et Olivier Cognard intervient tout particulièrement en Private Equity, Droit Boursier et Fusions Acquisitions.